CCMP/SBEE
BON A LANCER
Retiré le 29 MARS 2022
Nom AKODJETIDI
Prénoms Martine
Signature

REPUBLIQUE DU BENIN

DOSSIER STANDARD DE PRESELECTION

PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

BON A LANCER

Recrutement d'un centre ou in institut de formation chargé de la formation et de la certification des gestionnaires de projet de la SBEE

Autorité contractante: *Société Béninoise d'Energie Electrique*

Source de financement : *Budget Autonome*

NOTIFIE A LA PRMP
COTONOU, le 29 MARS 2022
Pour Lancement
Avis d'Appels d'Offres

Gestion : *2022*

Imputation budgétaire : *Sans objet*

Accord de prêt : *Sans objet*

Le Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics
Kévo YAKPE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

PROJET DE RESTRUCTURATION ET D'EXTENSION DU SYSTEME DE REPARTITION ET DE DISTRIBUTION (PRESREDI)

BON A LANCER du 29/03/2022

AMI No: 257 /22/*SBEE*/ DEPP/DPAL/PRMP/CM/SPM/PRESREDI

RECRUTEMENT D'UN CENTRE OU INSTITUT DE FORMATION CHARGE DE LA FORMATION ET DE LA CERTIFICATION DES GESTIONNAIRES DE PROJETS DE LA SBEE

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans LA NATION N°7929 du 11/02/22 et sur le site WEB des marchés publics le 10/02/22.
2. La Société Béninoise d'Energie Electrique a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds de la Banque Africaine de Développement et de l'Agence Française de Développement, afin de financerle projet de Restructuration et d'Extension du Système de Répartition et de Distribution, et a l'intention d'utiliser une partie de son budget autonome, au titre de sa contribution financière pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles N°……..relatif à la formation et certification des gestionnaires de projets de la SBEE.
3. Les prestations comprennent la formation des acteurs de la chaine de gestion des programmes et projets en vue de leur certification, en tant que Project Management Professional. Il s'agit de doter les gestionnaires de projet de la SBEE et certains acteurs intervenant dans la gestion des projets des connaissances et compétences nécessaires, en vue d'obtenir leur certification en gestion de projet à l'issue d'un test de niveau.L'objectif principal de ce renforcement de capacités est de faire de la certification un prérequis important pour accéder à la fonction de gestionnaire ou coordonnateur de projet à la SBEE.

Cette formation aura lieu à Cotonou sur une période de six (06) mois. A titre indicatif, le programme débuterait en juin 2022 pour se terminer en novembre 2022.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expériences, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas dix (10) *pages* environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
5. Une liste des candidats (au moins cinq (05) et au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès

lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

6. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : Méthode de Sélection au Moindre Coût (SMC).

7. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (5) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix jours (10) ouvrables la procédure en vue de compléter la liste restreinte. Mais, au cas où l'autorité contractante contacte directement d'autres cabinets ou firmes pour compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus.

8. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critère	**Nom du Candidat**	**Notation sur barème A, B, C, D ou Explications**	**Note pondérée pour le critère**
1. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations	Information fournie par le candidat		15
2. Nombre d'années d'expériences	Information fournie par le candidat		15
3. Qualifications du candidat dans le domaine des prestations	Information fournie par le candidat		30
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	Information fournie par le candidat		05
5. Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels	Information fournie par le candidat		25
6. Capacité économique et financière	Information fournie par le candidat		10
		Note Globale :	100

A LANCER

9. La note minimale requise pour être présélectionné est 70 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieure à huit (08) ;

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 204, deuxième étage de l'immeuble de la Direction Générale de la SBEE en face de la Préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, Cotonou, République du Bénin, Tél : (+229) 21 31 21 45/62, Fax : (+229) 21 31 50 28.

11. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestions d'intérêts dûment signée par le candidat.

12. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique numérisée en PDF sur clé USB, à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 204, deuxième étage de l'immeuble de la Direction Générale de la SBEE en face de la Préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, Cotonou, République du Bénin, Tél : (+229) 21 31 21 45/62, Fax : (+229) 21 31 50 28, au plus tard le 15/04/2022 à 10h00. Les candidatures qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

13. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

    Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

    Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt.Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

    La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique/du premier responsable de la structure déconcentrée doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

    En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (2) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.Une copie du recours adressé à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics est notifiéeà la Personne Responsable des Marchés Publics/structure déconcentrée pour ampliation.

La Personne Responsable des Marchés Publics/premier responsable de la structure déconcentrée.

Cotonou, le 29/03/22 **2022**

BON A LANCER

La Personne Responsable des Marchés Publics de la SBEE

LA PRMP

Gérard TROUSSICOT

MODELE DE LA LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

……[Insérer Nom du Candidat]

……[Insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour …*[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur la Personne Responsable

des Marchés Publics de la SBEE

Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics de la SBEE,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la …*[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

1)

2)

3)

4)

5)

6)

7)

BON A LANCER

Veuillez agréer, Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics de la SBEE l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet)